

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE  
POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 2, RUE YVON  
(QUARTIER DE GRANADA)**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que lors de la séance du conseil prévue pour le **lundi 26 juillet 2021** à 20 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, le conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure présentée par **Mme Lucie Bernard M. Guy Bilodeau relativement à la propriété située au 2 de la rue Yvon** (lot 3 284 279 au cadastre du Québec), à Rouyn-Noranda. Cette demande de dérogation mineure a été présentée en raison de la hauteur totale d'un bâtiment principal, de la localisation d'une galerie en cour latérale, de la profondeur d'une galerie en cour avant ainsi que de la localisation d'un patio dont les éléments de non-conformité par rapport au règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda sont les suivants :

- la hauteur totale du bâtiment principal est de 6,28 mètres au lieu du maximum de 5 mètres autorisé;
- la galerie en cour latérale est située à 0 mètre de la limite latérale de propriété (côté ouest) au lieu du minimum de 0,9 mètre exigé;
- la profondeur de la galerie en cour avant est de 3,51 mètres au lieu du maximum de 2,2 mètres autorisé;
- le patio est situé à 0 mètre de la limite de propriété arrière au lieu du minimum du 0,9 mètre exigé.

Les effets de l'octroi de cette dérogation mineure seraient de régulariser la hauteur totale d'un bâtiment principal, la localisation d'une galerie en cour latérale, la profondeur d'une galerie en cour avant ainsi que la localisation d'un patio, tel que ci-dessus mentionné, ainsi que permettre leur maintien pour la durée de leur existence. Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande et celle-ci est disponible pour consultation au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 25e jour de juin 2021

  
Angèle Tousignant, greffière